



**SNC • LAVALIN**

## Rapport de gestion

Premier trimestre de 2013 comparé  
au premier trimestre de 2012

### TABLE DES MATIÈRES

Section	Page	Section	Page		
1	Développements récents	2	8	Résultats d'exploitation par secteur	21
2	Faits saillants financiers du premier trimestre de 2013	5	9	Liquidités et ressources financières	28
3	Mise en garde relative aux énoncés prospectifs	8	10	Transactions entre parties liées	31
4	Notre entreprise	11	11	Conventions comptables et modifications	32
5	Comment nous analysons et présentons nos résultats	12	12	Risques et incertitudes	35
6	Détail des comptes de résultat	14	13	Informations trimestrielles	38
7	Carnet de commandes	18	14	Contrôles et procédures	38

Le 2 mai 2013

Toute l'information financière est présentée en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

## 1 – DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS

Le 2 mai 2013, la Société a annoncé son plan stratégique, qui vise à renforcer ses activités de base en vue d'accroître sa rentabilité et sa stabilité à long terme.

La nouvelle stratégie de SNC-Lavalin présente les secteurs d'activité et les régions que ciblera la Société, ainsi que les solutions intégrées de son modèle de concessions d'infrastructure favorisant une approche rigoureuse en matière d'investissements pour son portefeuille d'investissements dans des concessions d'infrastructure (« ICI »).

La stratégie de SNC-Lavalin s'appuie sur trois piliers qui, ensemble, permettront à la Société d'améliorer le rendement de l'ensemble de l'organisation sur plusieurs plans. Ces trois piliers sont décrits ci-dessous.

### Plateformes de croissance

SNC-Lavalin se recentre sur le renforcement de sa position dans certains secteurs d'activité et régions clés.

La Société entend tirer parti de son savoir-faire dans le domaine des ressources (notamment pétrole et gaz, exploitation minière, environnement et eau) afin de mettre en œuvre une stratégie de croissance accélérée dans ces secteurs en Amérique du Nord et en Amérique du Sud. SNC-Lavalin a récemment confié la direction des activités des unités Mines et métallurgie, Hydrocarbures et produits chimiques, et Environnement et eau à Neil Bruce, président du groupe Ressources, environnement et eau, dirigeant de renommée mondiale dans les secteurs du pétrole et du gaz et de l'exploitation minière. En misant sur cette approche, la Société entend mieux exploiter les synergies entre ces unités, particulièrement sur le plan de la réalisation de projets. De plus, SNC-Lavalin compte procéder à des acquisitions stratégiques dans le secteur des ressources afin de soutenir sa stratégie de croissance.

Par ailleurs, la Société mettra l'accent sur la croissance dans les secteurs de l'énergie verte et des infrastructures : elle s'efforcera surtout d'accroître sa présence au Canada, où elle est déjà bien implantée, en tirant parti de sa grande expérience dans le domaine des PPP et en visant une meilleure pénétration du marché, particulièrement en Amérique du Nord.

### Approche améliorée de gestion des ICI

SNC-Lavalin continue de renforcer son secteur des ICI qui, par le passé, a toujours été une source de travail pour ses groupes d'ingénierie et de construction, en plus d'être un facteur ayant largement contribué à sa solidité financière. Le secteur des ICI joue un rôle important dans la réussite d'une

société d'ingénierie et de construction. Désormais, la Société misera sur une approche de gestion encore plus rigoureuse et équilibrée de son portefeuille d'actifs, laquelle prévoit la disposition des investissements à maturité, à moins que des enjeux stratégiques ne justifient d'autres options. La Société envisagera de procéder à la vente potentielle d'ICI non essentiels et de réduire à moyen terme sa participation en capital dans ses principaux investissements d'importance. Elle tentera de trouver des solutions de financement et des occasions de partenariat qui lui permettront de générer de la valeur tout en gérant ce portefeuille de façon proactive.

Tout en recherchant de nouvelles possibilités, SNC-Lavalin continuera de privilégier les investissements dans des nouvelles concessions d'infrastructure susceptibles d'offrir des occasions d'affaires significatives aux groupes d'ingénierie, de construction et d'exploitation et entretien. Les investissements dans des concessions d'infrastructure existantes seront surtout considérés comme un moyen d'étendre l'expérience en investissements de SNC-Lavalin à de nouveaux marchés et de fournir une nouvelle plateforme pour les occasions d'ingénierie et de construction.

Le principal marché cible de SNC-Lavalin pour les projets d'ICI d'envergure réalisés en partenariat public-privé demeurera l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud. Par ailleurs, la Société continuera de tirer parti de son savoir-faire en matière de transport et distribution d'électricité et de transport en commun à l'échelle mondiale.

#### Facteurs de croissance

SNC-Lavalin améliore sa stratégie de partage des ressources, favorise une plus grande interaction entre ses unités d'exploitation et met au point des méthodes mieux coordonnées de gestion des relations avec les clients et de développement des affaires dans ses bureaux à l'échelle mondiale, le tout grâce à son modèle de mondialisation des activités annoncé plus tôt cette année.

Ce modèle de mondialisation mise également sur une utilisation plus efficace et efficiente des systèmes et des processus dans l'ensemble de l'entreprise, dont bon nombre sont reconnus. SNC-Lavalin prévoit investir dans plusieurs de ces systèmes, notamment son système de gestion d'entreprise (Oracle), son système de gestion des ressources humaines et son système exclusif de gestion de projets (PM+), puisqu'elle est d'avis que ces outils lui procurent un avantage stratégique lorsqu'elle présente des offres de services et qu'elle réalise des projets de moyenne ou de grande envergure.

La pierre d'assise de tous ces facteurs demeurera notre engagement indéfectible envers une éthique, une gouvernance et un rendement en santé et sécurité de classe mondiale ainsi qu'envers le perfectionnement et la fidélisation des meilleurs talents de l'industrie.

**Accord de règlement avec le Groupe de la Banque mondiale**

Le 17 avril 2013, SNC-Lavalin a annoncé qu'un accord de règlement est intervenu avec le Groupe de la Banque mondiale relativement aux enquêtes rendues publiques antérieurement. Se référer à la section 12 pour des détails supplémentaires sur l'accord de règlement de la Banque mondiale.

## 2 – FAITS SAILLANTS FINANCIERS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2013

### BAISSE DU RÉSULTAT NET

- > Au premier trimestre de 2013, le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin s'est chiffré à 53,6 millions \$ (0,35 \$ par action après dilution), comparativement à 66,3 millions \$ (0,44 \$ par action après dilution) au trimestre correspondant de 2012.
- > Au premier trimestre de 2013, le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin excluant les Investissements – concessions d'infrastructure (« ICI ») s'est chiffré à 18,6 millions \$, comparativement à 41,2 millions \$ pour le premier trimestre de 2012. Cette diminution reflétait principalement des pertes d'exploitation dans les secteurs Infrastructures et environnement, et Mines et métallurgie, ainsi qu'un apport moins élevé du secteur Hydrocarbures et produits chimiques, partiellement contrebalancés par des apports plus élevés des secteurs Énergie, et Opérations et maintenance (« O&M »).

La perte d'exploitation dans le secteur Infrastructures et environnement est principalement attribuable à environ 32 millions \$ constatés au premier trimestre de 2013 pour des coûts supplémentaires dans le cadre d'un projet d'infrastructures d'envergure qui, selon la Société, n'étaient pas prévus à l'entente du projet en cause. La Société entend entreprendre des démarches pour recouvrer la valeur de ces coûts supplémentaires. La perte d'exploitation du secteur Mines et métallurgie est attribuable à une provision pour des coûts d'environ 17 millions \$ faisant suite à un avis de suspension reçu par la Société en mars 2013 concernant un contrat minier d'envergure.

- > Au premier trimestre de 2013, le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des ICI s'est établi à 35,0 millions \$, comparativement à 25,1 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison d'un résultat net plus élevé provenant d'AltaLink, d'un dividende reçu plus élevé provenant de l'Autoroute 407 et de la hausse du résultat net provenant d'autres ICI.

### HAUSSE DES PRODUITS

- > Les produits ont augmenté de 6,3 % pour s'établir à 1,9 milliard \$ au premier trimestre de 2013, comparativement à 1,8 milliard \$ au premier trimestre de 2012, principalement en raison d'une hausse de 16,9 % dans la catégorie Ensembles.

## SITUATION FINANCIÈRE

- > La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont totalisé 0,9 milliard \$ au 31 mars 2013, comparativement à 1,2 milliard \$ au 31 décembre 2012.

## CARNET DE COMMANDES

<small>(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)</small>	<b>31 mars 2013</b>	31 décembre 2012
Services	<b>1 889,2 \$</b>	2 151,3 \$
Ensembles	<b>5 954,2</b>	5 747,7
O&M	<b>2 392,4</b>	2 234,4
<b>Total</b>	<b>10 235,8 \$</b>	10 133,4 \$

- > Le carnet de commandes a totalisé 10,2 milliards \$ à la fin de mars 2013, comparativement à 10,1 milliards \$ à la fin de décembre 2012, alors que l'augmentation dans les catégories O&M et Ensembles a été contrebalancée par une baisse dans la catégorie Services.

Le rapport de gestion a pour but de permettre au lecteur de mieux comprendre les activités de la Société, sa stratégie d'affaires et son rendement ainsi que sa façon de gérer les risques et les ressources financières. Il vise également à améliorer la compréhension des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités du premier trimestre de 2013 et de leurs notes afférentes et devrait, à cette fin, être lu conjointement avec ces documents et avec le rapport financier de l'exercice terminé le 31 décembre 2012, ainsi qu'à la **lumière des informations se retrouvant à la section 3 sur la mise en garde relative aux énoncés prospectifs**. Dans le présent rapport de gestion, le terme « Société » ou le terme « SNC-Lavalin » désigne, selon le contexte, le Groupe SNC-Lavalin inc. et toutes ou certaines de ses filiales ou partenariats, ou le Groupe SNC-Lavalin inc. ou l'une ou plusieurs de ses filiales ou partenariats.

Il est possible de consulter l'information financière trimestrielle et annuelle de la Société, sa notice annuelle, la circulaire de sollicitation de procurations de la direction ainsi que d'autres documents financiers sur son site Internet ([www.snc-lavalin.com](http://www.snc-lavalin.com)) et sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

À moins d'indication contraire, toute l'information financière du présent rapport de gestion, y compris les montants dans les tableaux, est présentée en **dollars canadiens**, et est préparée conformément aux **Normes internationales d'information financière (« IFRS »)**.

### **CHIFFRES COMPARATIFS**

Comme il est indiqué dans la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le premier trimestre de 2013, la Société a appliqué rétrospectivement les modifications à l'IAS 19, *Avantages du personnel* (« IAS 19 »). Ce changement se rapporte principalement à l'élimination du rendement attendu des actifs des régimes, qui a été remplacé par un taux d'actualisation appliqué au passif net au titre des prestations constituées en vertu de l'IAS 19 modifié comme il est indiqué à la section 11.1. Les chiffres comparatifs du présent rapport de gestion ont été ajustés pour refléter les modifications susmentionnées.

### **3 – MISE EN GARDE RELATIVE AUX ÉNONCÉS PROSPECTIFS**

Les énoncés contenus dans le présent rapport de gestion faisant état des budgets, des estimations, des attentes, des prévisions, des objectifs, des prédictions, des projections pour l'avenir ou des stratégies de la Société ou de la direction peuvent être des « énoncés prospectifs » et peuvent être signalés par l'utilisation de verbes tels que « anticiper », « s'attendre à », « cibler », « croire », « devoir », « espérer », « estimer », « évaluer », « planifier », « pouvoir », « présumer », « prévoir » ou « projeter », ainsi que par l'emploi du conditionnel ou du futur, que la tournure soit négative ou positive et quelle que soit la variante utilisée. Les énoncés prospectifs incluent également toutes les autres affirmations qui ne s'appuient pas sur des faits historiques. Tous ces énoncés prospectifs sont formulés conformément aux règles refuge des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables. La Société met en garde le lecteur que ces énoncés prospectifs, de par leur nature même, comportent des risques et des incertitudes, et que les actions et/ou les résultats réels de la Société pourraient différer substantiellement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs, ou pourraient avoir une incidence sur le degré avec lequel une projection particulière se réalisera. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but d'assister les investisseurs et autres personnes dans la compréhension de certains éléments clés des objectifs, priorités stratégiques, attentes et plans actuels de la Société, ainsi que pour leur permettre d'avoir une meilleure compréhension des activités de la Société ainsi que de l'environnement dans lequel elle prévoit exercer ses activités. Les lecteurs sont mis en garde que de telles informations peuvent ne pas être appropriées pour d'autres usages.

Les énoncés prospectifs formulés dans le présent rapport de gestion sont basés sur certaines hypothèses qui sont jugées raisonnables par la Société en date du 2 mai 2013. Les hypothèses sont posées tout au long du rapport de gestion 2012 de la Société (particulièrement, dans les sections intitulées « Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitudes relatives aux estimations » et « Comment nous analysons et présentons nos résultats » du rapport de gestion 2012 de la Société), et ont été mises à jour dans le présent rapport de gestion. Si ces hypothèses s'avèrent inexactes, les résultats réels de la Société pourraient différer substantiellement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs. De plus, des facteurs de risque importants pourraient faire en sorte que les hypothèses et estimations de la Société s'avèrent inexactes, et que les actions ou les résultats réels de la Société diffèrent substantiellement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs. Ces risques incluent, sans s'y limiter :

(a) si la Société est incapable de mener à bien son nouveau plan stratégique, cela pourrait avoir une

incidence défavorable sur ses activités et ses résultats d'exploitation; (b) l'issue des réclamations et litiges en cours et futurs pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société; (c) la Société est assujettie à des enquêtes en cours qui pourraient avoir une incidence défavorable sur ses activités, ses résultats d'exploitation ou sa réputation et qui pourraient l'exposer à des sanctions, à des amendes ou à des pénalités pécuniaires dont certaines pourraient être importantes; (d) toute nouvelle réglementation pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les résultats de la Société, et l'inconduite ou le non-respect des lois anticorruption ou autres lois ou règlements gouvernementaux par un employé, un agent ou un partenaire pourrait nuire à la réputation de la Société, réduire ses produits et son résultat net, et l'exposer à des actions coercitives en matière civile et criminelle; (e) une dévaluation de l'image publique de la Société pourrait influencer sur sa capacité à se voir attribuer des projets dans l'avenir; (f) les contrats à prix forfaitaire ou l'incapacité de la Société à respecter l'échéancier contractuel ou les exigences de rendement peuvent accroître la volatilité et l'imprévisibilité de ses produits et de sa rentabilité; (g) les produits et la rentabilité de la Société dépendent en grande partie de l'obtention de nouveaux contrats, facteur sur lequel la Société n'a aucune influence directe, et l'incertitude quant au moment auquel les contrats sont octroyés pourrait avoir une incidence défavorable sur la capacité de la Société à faire correspondre la taille de son effectif à ses besoins contractuels; (h) le carnet de commandes de la Société est assujetti à des ajustements et à des annulations imprévus, y compris en vertu de clauses de « résiliation pour raisons de commodité », et ne donne aucune garantie quant aux produits ou à la rentabilité futurs de la Société; (i) SNC-Lavalin est un fournisseur de services auprès d'organismes publics et les contrats conclus avec les gouvernements l'exposent à certains risques; (j) les activités mondiales de la Société sont exposées à divers risques et diverses incertitudes, y compris des environnements politiques défavorables, des économies étrangères faibles et le risque de change; (k) les investissements de la Société dans les ICI comportent des risques pouvant avoir des répercussions défavorables; (l) la Société dépend de tierces parties pour réaliser bon nombre de ses contrats; (m) les coentreprises et les partenariats dans lesquels s'engage la Société l'exposent à des risques et à des incertitudes, dont bon nombre sont indépendants de sa volonté; (n) la concurrence dans les marchés où la Société est présente pourrait avoir des répercussions défavorables sur ses activités; (o) les activités exercées par la Société dans le cadre de l'exécution d'un projet peuvent engager sa responsabilité professionnelle ou sa responsabilité pour des services déficients; (p) la Société pourrait être assujettie à des indemnités et à des pénalités pécuniaires relativement aux rapports et aux opinions techniques et professionnelles qu'elle fournit; (q) la Société

pourrait ne pas disposer d'une protection d'assurance suffisante pour répondre à ses besoins; (r) le personnel de la Société travaille sur des projets qui peuvent être dangereux par nature et le défaut de maintenir la sécurité sur le lieu de travail pourrait entraîner des pertes importantes et/ou une incapacité à se voir attribuer des projets dans l'avenir; (s) l'incapacité de la Société à attirer et à retenir du personnel compétent pourrait avoir des répercussions défavorables sur ses activités; (t) les arrêts de travail, les négociations syndicales et autres questions relatives à la main-d'œuvre pourraient avoir des répercussions défavorables sur la Société; (u) la Société s'appuie sur des systèmes et à des données informatiques dans le cadre de ses activités; une défaillance relative à la disponibilité ou la sécurité des systèmes informatiques ou à la sécurité des données de la Société pourrait avoir des répercussions défavorables sur ses activités et ses résultats d'exploitation; (v) toute acquisition ou autre investissement peut être assorti de risques et incertitudes; (w) une dégradation ou un affaiblissement de la situation financière de la Société, y compris de sa position de trésorerie nette, pourrait avoir une incidence défavorable significative sur ses activités et ses résultats d'exploitation; (x) la Société pourrait avoir des besoins en fonds de roulement importants qui, s'ils ne sont pas financés, pourraient avoir des répercussions défavorables sur ses activités, sa situation financière et ses flux de trésorerie; (y) l'incapacité des clients de SNC-Lavalin de s'acquitter de leurs obligations en temps opportun pourrait avoir des répercussions défavorables sur la Société; (z) la Société pourrait être tenue de déprécier une partie de son goodwill, et elle pourrait aussi être tenue de diminuer ou de radier la valeur de certains de ses actifs ou de ses investissements, ce qui, selon l'une ou l'autre éventualité, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société; (aa) la conjoncture économique mondiale pourrait avoir des répercussions sur les clients, les partenaires, les sous-traitants et les fournisseurs de la Société et avoir une incidence significative sur son carnet de commandes, ses produits, son résultat net et sa capacité d'obtenir et de maintenir du financement; (bb) les fluctuations dans les prix des marchandises peuvent avoir une incidence sur les décisions d'investissement des clients et, par conséquent, exposer la Société à des risques d'annulation, de retard dans les travaux en cours, ou de changement dans l'échéancier et le financement des nouveaux contrats, et avoir des répercussions sur les coûts des projets de la Société; (cc) les limites inhérentes au cadre de contrôle de la Société pourraient donner lieu à des anomalies significatives à l'égard de l'information financière, et; (dd) les lois et règlements en matière d'environnement exposent la Société à certains risques, peuvent accroître ses coûts et ses obligations et influencer sur la demande pour ses services. La Société met en garde le lecteur que la liste des facteurs qui précèdent n'est pas exhaustive. Pour plus d'information sur les risques et incertitudes, et sur les

hypothèses qui feraient en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent des attentes actuelles, se reporter respectivement aux sections « Risques et incertitudes », « Comment nous analysons et présentons nos résultats » et « Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitudes relatives aux estimations » du rapport de gestion 2012 déposé auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières au Canada, disponible sur SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com) ou sur le site Internet de la Société, [www.snclavalin.com](http://www.snclavalin.com), sous la rubrique « Investisseurs », ainsi qu'à la section 12 du présent rapport de gestion.

**Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document reflètent les attentes de la Société au 2 mai 2013, date d'approbation par le conseil d'administration de la Société, et sont sujets à changement après cette date. La Société ne s'engage nullement à actualiser publiquement ou à réviser ces énoncés prospectifs, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'évènements futurs ou autres, sauf si les lois ou les règlements applicables l'exigent.**

## **4 – NOTRE ENTREPRISE**

SNC-Lavalin fournit du savoir-faire dans les domaines de l'ingénierie, de la construction et de l'exploitation et entretien (« O&M ») par l'entremise de son réseau de bureaux dans tout le Canada et dans plus de 40 autres pays, et travaille actuellement sur des projets dans une centaine de pays, ce qui fait d'elle un chef de file international dans les domaines d'ingénierie et de construction et un chef de file en services d'exploitation et d'entretien au Canada. SNC-Lavalin est également reconnue pour ses investissements sélectifs dans des concessions d'infrastructure.

### **4.1 – SAVOIR-FAIRE EN INGÉNIERIE ET CONSTRUCTION OFFERT DANS LES CATÉGORIES SERVICES ET ENSEMBLES**

Le savoir-faire en matière d'ingénierie et de construction est fourni par les employés de la Société sous forme d'activités des catégories Services et Ensembles :

- > **Services** : comprend les contrats en vertu desquels SNC-Lavalin fournit des services d'ingénierie, d'études de faisabilité, de planification, de conception détaillée, d'évaluation et de sélection d'entrepreneurs, de gestion de projet et de la construction, et de mise en service.
- > **Ensembles** : comprend les contrats en vertu desquels SNC-Lavalin est responsable non seulement d'exécuter une ou plusieurs activités de la catégorie Services mentionnée ci-dessus, mais assume également la responsabilité de fournir les matériaux et l'équipement, en plus d'être habituellement responsable des activités de construction.

Les activités des catégories Services et Ensembles fournies à la clientèle s'étendent à de nombreux secteurs, entre autres, Infrastructures et environnement, Énergie, Mines et métallurgie, et Hydrocarbures et Produits chimiques. Une analyse des résultats d'exploitation de la Société par secteur d'activité figure à la section 8 du présent rapport.

#### **4.2 – ACTIVITÉS DE LA CATÉGORIE OPÉRATIONS ET MAINTENANCE**

Les activités de la catégorie O&M consistent à fournir des solutions d'exploitation, d'entretien et de logistique pour des immeubles, des centrales électriques, des systèmes d'adduction et de traitement de l'eau, des usines de dessalement, des services postaux, des installations de radiodiffusion, des infrastructures de télécommunication, des autoroutes, des ponts, des réseaux de transport léger sur rail, des aéroports, des navires, des installations pétrolières et gazières, des camps militaires et des baraquements de chantier. Le savoir-faire de SNC-Lavalin dans le secteur O&M permet à la Société non seulement de conclure des contrats d'exploitation et d'entretien indépendants, mais également d'élargir ses activités dans les catégories Services, Ensembles et ICI en offrant du tout-en-un adapté aux besoins des clients, et s'inscrit en complément de ses ICI.

#### **4.3 – INVESTISSEMENTS – CONCESSIONS D'INFRASTRUCTURE**

SNC-Lavalin investit de façon sélective dans des concessions d'infrastructure pour les services publics, tels que les aéroports, les ponts, les bâtiments de services publics et culturels, l'énergie, les réseaux de transport en commun, les routes et l'eau pour lesquelles son savoir-faire technique et son savoir-faire en ingénierie, en construction, et en gestion de projets, ainsi qu'en exploitation et entretien, de même que son expérience en montage financier de projets, lui confèrent un avantage distinctif.

### **5 – COMMENT NOUS ANALYSONS ET PRÉSENTONS NOS RÉSULTATS**

La Société présente ses résultats selon **quatre catégories d'activité** : **Services** et **Ensembles** (qui regroupent les activités des domaines de l'ingénierie et de la construction), **O&M** et **ICI**. La direction de la Société analyse régulièrement les résultats de chacune de ces catégories de manière indépendante, étant donné qu'elles génèrent des marges brutes différentes et présentent des profils de risque différents. La direction de la Société analyse également ses résultats par secteur d'activité, qui regroupent les activités connexes au sein de SNC-Lavalin, **conformément à la façon dont est évalué le rendement de la direction**. La Société présente l'information de la façon dont est évalué le rendement de la direction, en regroupant ses projets réalisés en fonction du type d'industrie respective, comme suit : **Infrastructures et environnement, Énergie, Mines et métallurgie, Hydrocarbures et**

**Produits chimiques**, et **Autres secteurs**. Les secteurs d'activité **O&M** et **ICI** correspondent aux catégories d'activité du même nom.

### 5.1 – MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS

Certains des indicateurs utilisés par la direction de la Société pour analyser et mesurer ses résultats constituent des mesures financières non définies par les IFRS. Par conséquent, ils n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et pourraient donc ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. La direction estime que ces indicateurs fournissent une information utile, car ils permettent d'évaluer le rendement de la Société et de ses composantes à divers égards, comme la rentabilité et la situation financière passées, présentes et prévues.

Les mesures financières non définies par les IFRS comprennent les indicateurs suivants :

MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS	RÉFÉRENCE
<b>Rendement</b>	
Carnet de commandes	Section 7
Résultat d'exploitation par secteur	Section 8
RCPMA	Section 9.4

MESURE FINANCIÈRE NON DÉFINIE PAR LES IFRS	RÉFÉRENCE
<b>Trésorerie</b>	
Position de trésorerie nette	Section 9.1

Une définition de toutes les mesures non définies par les IFRS est fournie aux sections susmentionnées afin de permettre au lecteur de mieux comprendre les indicateurs utilisés par la direction et, selon le cas, la Société présente un rapprochement quantitatif clair des mesures financières non définies par les IFRS et de la mesure la plus directement comparable calculée conformément aux IFRS.

## 6 – DÉTAIL DES COMPTES DE RÉSULTAT

PREMIER TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS  
(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LE RÉSULTAT PAR ACTION)

	2013	2012 <sup>(1)</sup>
<b>Produits par activité :</b>		
Services	650,7 \$	669,1 \$
Ensembles	723,4	618,9
O&M	382,9	383,4
ICI	143,3	116,5
	<b>1 900,3 \$</b>	<b>1 787,9 \$</b>
<b>Marge brute</b>	<b>306,5 \$</b>	<b>297,2 \$</b>
<b>Frais de vente, généraux et administratifs</b>	<b>207,1</b>	<b>184,2</b>
<b>Charges financières nettes:</b>		
Provenant des ICI	31,7	25,8
Provenant des autres activités	1,5	4,5
	<b>33,2</b>	<b>30,3</b>
<b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>	<b>66,2</b>	<b>82,7</b>
<b>Charge d'impôt sur le résultat</b>	<b>12,5</b>	<b>16,2</b>
<b>Résultat net de la période</b>	<b>53,7 \$</b>	<b>66,5 \$</b>
<b>Résultat net attribuable aux éléments suivants:</b>		
Actionnaires de SNC-Lavalin	53,6 \$	66,3 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	0,1	0,2
<b>Résultat net de la période</b>	<b>53,7 \$</b>	<b>66,5 \$</b>
<b>Résultat par action (\$)</b>		
De base	0,35 \$	0,44 \$
Dilué	0,35 \$	0,44 \$
<b>Informations supplémentaires :</b>		
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des ICI :		
Provenant de l'Autoroute 407	16,8 \$	14,7 \$
Provenant d'AltaLink	13,6	11,3
Provenant des autres ICI	4,6	(0,9)
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin excluant les ICI	18,6	41,2
<b>Résultat net de la période attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin</b>	<b>53,6 \$</b>	<b>66,3 \$</b>

<sup>(1)</sup> Se reporter à la section 11.1 pour des explications sur les chiffres comparatifs.

## 6.1 – ANALYSE DU RÉSULTAT NET

PREMIER TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS  
(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)

	2013	2012 <sup>(1)</sup>
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin excluant les ICI	18,6 \$	41,2 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des ICI	35,0	25,1
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin</b>	<b>53,6 \$</b>	<b>66,3 \$</b>

<sup>(1)</sup> Se reporter à la section 11.1 pour des explications sur les chiffres comparatifs.

**Au premier trimestre de 2013, le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin excluant les ICI s'est chiffré à 18,6 millions \$**, comparativement à 41,2 millions \$ pour le premier trimestre de 2012. Cette diminution reflétait principalement des pertes d'exploitation dans les secteurs Infrastructures et environnement, et Mines et métallurgie, ainsi qu'un apport moins élevé du secteur Hydrocarbures et produits chimiques, partiellement contrebalancés par des apports plus élevés des secteurs Énergie et O&M.

La perte d'exploitation dans le secteur Infrastructures et environnement est principalement attribuable à environ 32 millions \$ constatés au premier trimestre de 2013 pour des coûts supplémentaires dans le cadre d'un projet d'infrastructures d'envergure qui, selon la Société, n'étaient pas prévus à l'entente du projet en cause. La Société entend entreprendre des démarches pour recouvrer la valeur de ces coûts supplémentaires. La perte d'exploitation du secteur Mines et métallurgie est attribuable à une provision pour des coûts d'environ 17 millions \$ faisant suite à un avis de suspension reçu par la Société en mars 2013 concernant un contrat minier d'envergure.

**Au premier trimestre de 2013, le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des ICI s'est établi à 35,0 millions \$**, comparativement à 25,1 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison d'un résultat net plus élevé provenant d'AltaLink, d'un dividende reçu plus élevé provenant de l'Autoroute 407 et de la hausse du résultat net provenant d'autres ICI.

## 6.2 – ANALYSE DES PRODUITS

**Au premier trimestre de 2013, les produits ont augmenté de 6,3 % pour s'établir à 1,9 milliard \$**, comparativement à 1,8 milliard \$ au premier trimestre de 2012, principalement en raison d'une hausse de 16,9 % des produits dans la catégorie Ensembles.

PREMIER TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS  
(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)

	2013	2012
Produits de la catégorie Services	650,7 \$	669,1 \$

**La baisse des produits de la catégorie Services au premier trimestre de 2013** reflète un volume d'activité moins élevé, principalement dans le secteur Énergie, en partie contrebalancé par une hausse du volume d'activité essentiellement dans le secteur Hydrocarbures et produits chimiques.

PREMIER TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS  
(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)

	2013	2012
Produits de la catégorie Ensembles	723,4 \$	618,9 \$

**La hausse des produits de la catégorie Ensembles au premier trimestre de 2013** reflète un volume d'activité plus élevé, principalement dans les secteurs Mines et métallurgie, et Énergie, en partie contrebalancé par une baisse du volume d'activité, essentiellement dans le secteur Hydrocarbures et produits chimiques.

PREMIER TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS  
(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)

	2013	2012
Produits de la catégorie O&M	382,9 \$	383,4 \$

**Les produits de la catégorie O&M au premier trimestre de 2013** sont demeurés comparables à ceux de la période correspondante de 2012.

PREMIER TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS  
(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)

	2013	2012
Produits de la catégorie ICI	143,3 \$	116,5 \$

**La hausse des produits de la catégorie ICI au premier trimestre de 2013** reflète essentiellement une hausse des produits d'AltaLink.

## 6.3 – ANALYSE DE LA MARGE BRUTE

PREMIER TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS  
(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)

	2013	2012
Marge brute excluant les ICI	229,3 \$	239,0 \$
Marge brute provenant des ICI	77,2	58,2
<b>Marge brute</b>	<b>306,5 \$</b>	<b>297,2 \$</b>
Ratio de marge brute (%)	16,1 %	16,6 %

**La marge brute excluant les ICI pour le premier trimestre de 2013** a diminué par rapport à celle de la période correspondante de 2012, reflétant principalement une baisse dans la catégorie Services, en partie contrebalancée par une hausse dans les catégories O&M et Ensembles. La baisse dans la

catégorie Services était principalement attribuable à un ratio de marge brute moins élevé, incluant l'incidence de la provision pour des coûts concernant un contrat minier d'envergure dans le secteur Mines et métallurgie, comme il est décrit à la section 8.1.3. La hausse observée dans la catégorie O&M était attribuable à un ratio de marge brute plus élevé, alors que la hausse dans la catégorie Ensembles était principalement attribuable à un volume d'activité plus élevé, en partie contrebalancé par un ratio de marge brute moins élevé, incluant l'incidence des coûts supplémentaires dans le cadre d'un projet d'infrastructures d'envergure constatés dans le secteur Infrastructures et environnement, comme il est décrit à la section 8.1.1.

**La marge brute provenant des ICI au premier trimestre de 2013 a augmenté** par rapport à celle de la période correspondante de 2012, surtout en raison de la marge brute plus élevée d'AltaLink et des autres ICI, ainsi que du dividende reçu plus élevé provenant de l'Autoroute 407.

#### 6.4 – ANALYSE DES FRAIS DE VENTE, GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS

PREMIER TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS  
(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)

	2013	2012 <sup>(1)</sup>
Frais de vente, généraux et administratifs	207,1 \$	184,2 \$

<sup>(1)</sup> Se reporter à la section 11.1 pour des explications sur les chiffres comparatifs.

**Pour le premier trimestre de 2013, les frais de vente, généraux et administratifs ont augmenté** comparativement à ceux de la période correspondante de 2012, ce qui s'explique principalement par une hausse des frais de vente, généraux et administratifs corporatifs et de ceux des unités d'exploitation.

Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2013, la Société a engagé des charges de 3,7 millions \$ liées à des enquêtes et autres questions connexes pour des services fournis jusqu'au 31 mars 2013 (trimestre terminé le 31 mars 2012 : 5,4 millions \$ en charges liées à des enquêtes et autres questions connexes, et 5,0 millions \$ en charges liées aux modalités de départ de l'ancien chef de la direction), lesquelles sont incluses dans les frais de vente, généraux et administratifs **corporatifs**. Conformément à la méthodologie décrite à la note 4 des états financiers consolidés annuels audités de 2012 de la Société, les frais de vente, généraux et administratifs **corporatifs** sont répartis entre les secteurs d'activités de la Société.

## 6.5 – ANALYSE DES CHARGES FINANCIÈRES NETTES

PREMIER TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2013			2012		
	PROVENANT DES ICI	PROVENANT DES AUTRES ACTIVITÉS	TOTAL	PROVENANT DES ICI	PROVENANT DES AUTRES ACTIVITÉS	TOTAL
Produits d'intérêts	(0,2) \$	(3,4) \$	(3,6) \$	(1,2) \$	(2,0) \$	(3,2) \$
Intérêts sur la dette :						
Avec recours	–	5,4	5,4	–	5,5	5,5
Sans recours :						
AltaLink	28,3	–	28,3	23,8	–	23,8
Autres	1,9	–	1,9	1,9	–	1,9
Autres	1,7	(0,5)	1,2	1,3	1,0	2,3
Charges financières nettes	31,7 \$	1,5 \$	33,2 \$	25,8 \$	4,5 \$	30,3 \$

Les charges financières nettes provenant des ICI ont augmenté au premier trimestre de 2013, s'établissant à 31,7 millions \$, contre 25,8 millions \$ au premier trimestre de 2012, principalement en raison d'une charge d'intérêt plus élevée sur un endettement sans recours supplémentaire provenant d'AltaLink.

Les charges financières nettes provenant des autres activités ont totalisé 1,5 million \$ au premier trimestre de 2013, comparativement à 4,5 millions \$ à la période correspondante de 2012.

## 6.6 – ANALYSE DE L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

PREMIER TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2013		2012 <sup>(1)</sup>	
Charge d'impôt sur le résultat excluant les ICI	5,9	\$	12,9	\$
Charge d'impôt sur le résultat provenant des ICI	6,6		3,3	
Charge d'impôt sur le résultat	12,5	\$	16,2	\$

<sup>(1)</sup> Se reporter à la section 11.1 pour des explications sur les chiffres comparatifs.

La diminution de la charge d'impôt sur le résultat au premier trimestre de 2013 reflétait principalement une baisse du résultat avant impôt de la Société.

## 7 – CARNET DE COMMANDES

La Société divulgue son carnet de commandes, qui est une mesure financière non définie par les IFRS, pour les **catégories d'activité** suivantes, soit : i) **Services**; ii) **Ensembles**; et iii) **O&M**. Le carnet de commandes est un **indicateur prévisionnel des produits anticipés** qui seront comptabilisés par la Société. Il est établi en fonction des **contrats octroyés** considérés comme des commandes **fermes**.

Les activités de la catégorie **O&M** sont exercées en vertu de contrats qui s'étalent sur une période pouvant aller jusqu'à 40 ans. Afin de fournir une information comparable au carnet de commandes des

autres catégories d'activité, la Société limite le carnet de commandes de la catégorie O&M à la période dont l'échéance est la plus rapprochée, soit : i) la **durée du contrat** ; ou ii) les **5 prochaines années**.

La Société veille à ce que l'information présentée dans le carnet de commandes soit à la fois utile et à jour. Par conséquent, la Société revoit régulièrement son carnet de commandes afin de s'assurer que toutes les modifications y sont reflétées, notamment les nouveaux contrats octroyés, les modifications aux contrats en cours et les annulations de projets, le cas échéant.

Le tableau suivant présente le détail du carnet de commandes de la Société par catégorie d'activité et par secteur d'activité :

AU 31 MARS (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)		2013			
PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	SERVICES	ENSEMBLES	O&M	TOTAL	
<b>Services et Ensembles</b>					
Infrastructures et environnement	737,2 \$	3 437,9 \$	– \$	4 175,1 \$	
Énergie	427,0	1 957,0	–	2 384,0	
Mines et métallurgie	474,5	260,0	–	734,5	
Hydrocarbures et produits chimiques	176,4	95,5	–	271,9	
Autres secteurs	74,1	203,8	–	277,9	
<b>O&amp;M</b>	–	–	2 392,4	2 392,4	
<b>Total</b>	1 889,2 \$	5 954,2 \$	2 392,4 \$	10 235,8 \$	

AU 31 DECEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)		2012			
PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	SERVICES	ENSEMBLES	O&M	TOTAL	
<b>Services et Ensembles</b>					
Infrastructures et environnement	721,3 \$	2 916,6 \$	– \$	3 637,9 \$	
Énergie	434,7	2 151,1	–	2 585,8	
Mines et métallurgie	685,6	320,6	–	1 006,2	
Hydrocarbures et produits chimiques	215,5	132,7	–	348,2	
Autres secteurs	94,2	226,7	–	320,9	
<b>O&amp;M</b>	–	–	2 234,4	2 234,4	
<b>Total</b>	2 151,3 \$	5 747,7 \$	2 234,4 \$	10 133,4 \$	

Au 31 mars 2013, le carnet de commandes se chiffrait à 10,2 milliards \$, comparativement à 10,1 milliards \$ au 31 décembre 2012.

## 7.1 – CARNET DE COMMANDES DE LA CATÉGORIE SERVICES

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	31 mars 2013	31 décembre 2012
Carnet de commandes de la catégorie Services	1 889,2 \$	2 151,3 \$

La baisse observée entre décembre 2012 et mars 2013 reflétait une diminution essentiellement dans le secteur Mines et métallurgie, incluant le retrait d'un contrat minier d'envergure dont la valeur des travaux suspendus et annulés s'élevait à environ 120 millions \$ en produits anticipés dans la catégorie Services.

## 7.2 – CARNET DE COMMANDES DE LA CATÉGORIE ENSEMBLES

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	31 mars 2013	31 décembre 2012
Carnet de commandes de la catégorie Ensembles	5 954,2 \$	5 747,7 \$

Au 31 mars 2013, le carnet de commandes de la catégorie Ensembles avait augmenté par rapport au 31 décembre 2012, reflétant une augmentation provenant principalement du secteur Infrastructures et environnement, notamment par l'ajout d'un projet de réseau de transport léger sur rail au Canada, partiellement contrebalancée par une diminution dans tous les autres secteurs, notamment dans le secteur Énergie.

## 7.3 – CARNET DE COMMANDES DE LA CATÉGORIE O&M

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	31 mars 2013	31 décembre 2012
Carnet de commandes de la catégorie O&M	2 392,4 \$	2 234,4 \$

Au 31 mars 2013, le carnet de commandes de la catégorie O&M avait augmenté par rapport au 31 décembre 2012, surtout en raison de la prolongation d'un contrat en cours au Canada.

## 8 – RÉSULTATS D’EXPLOITATION PAR SECTEUR

Comme il a été mentionné précédemment, les résultats de la Société sont analysés par secteur d’activité. La Société présente l’information de la façon dont est évalué le rendement de la direction en regroupant ses projets réalisés en fonction du type d’industrie.

À l’exception du secteur ICI, la Société évalue le rendement d’un secteur en utilisant le résultat d’exploitation, qui correspond à la marge brute déduction faite des frais directs de vente, généraux et administratifs, de l’intérêt imputé et des frais de vente, généraux et administratifs corporatifs. L’intérêt imputé est attribué mensuellement à ces secteurs au taux annuel de 10 %, donnant lieu à un coût ou à un produit selon que les actifs courants excèdent les passifs courants du secteur ou vice-versa, tandis que les frais de vente, généraux et administratifs corporatifs sont répartis d’après la marge brute de chaque secteur. L’impôt sur le résultat n’est pas imputé à ces secteurs.

Les ICI de SNC-Lavalin sont comptabilisés de la façon suivante :

TYPE D’INFLUENCE	MÉTHODE COMPTABLE
Influence non notable	Méthode du coût
Influence notable	Méthode de la mise en équivalence
Contrôle conjoint	Méthode de la mise en équivalence
Contrôle	Méthode de la consolidation intégrale

Ces investissements sont regroupés dans le secteur ICI, dont le rendement est évalué de la façon suivante:

MÉTHODE COMPTABLE	EVALUATION DU RENDEMENT
Méthode du coût	Dividendes ou distributions provenant des investissements
Méthode de la mise en équivalence	Quote-part de SNC-Lavalin du résultat net de ses investissements, ou les dividendes provenant des ICI dont la valeur comptable est de néant
Méthode de la consolidation intégrale	Le résultat net de ses investissements, moins la portion attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle

Dans le cas des ICI pour lesquels l’impôt sur le résultat est payable par les investisseurs, comme les investissements dans des sociétés en commandite au Canada, l’impôt sur le résultat de la Société est attribué selon le taux d’imposition de SNC-Lavalin pour de tels investissements. Le résultat d’exploitation provenant des ICI reflète aussi les frais de vente, généraux et administratifs incluant des frais de vente, généraux et administratifs corporatifs, mais ne reflète pas une attribution d’intérêt imputé. Par conséquent, le résultat d’exploitation provenant des ICI est présenté net d’impôt sur le résultat et des frais de vente, généraux et administratifs et représente le résultat net de SNC-Lavalin provenant de ses ICI.

Le tableau suivant présente les **produits** des secteurs d'activité de la Société :

PREMIER TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)		
PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	2013	2012
<b>Services et Ensembles</b>		
Infrastructures et environnement	408,9 \$	414,5 \$
Énergie	369,5	321,6
Mines et métallurgie	356,4	282,7
Hydrocarbures et produits chimiques	155,8	188,8
Autres secteurs	83,5	80,4
<b>O&amp;M</b>	<b>382,9</b>	<b>383,4</b>
<b>ICI</b>	<b>143,3</b>	<b>116,5</b>
<b>Total</b>	<b>1 900,3 \$</b>	<b>1 787,9 \$</b>

Le tableau ci-dessous présente le **résultat d'exploitation** des secteurs d'activité de la Société :

PREMIER TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)		
PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	2013	2012 <sup>(1)</sup>
<b>Services et Ensembles</b>		
Infrastructures et environnement	(29,9) \$	2,1 \$
Énergie	47,4	31,9
Mines et métallurgie	(2,3)	15,7
Hydrocarbures et produits chimiques	4,4	10,2
Autres secteurs	5,3	4,6
<b>O&amp;M</b>	<b>14,0</b>	<b>9,0</b>
<b>ICI</b>	<b>35,0</b>	<b>25,1</b>
<b>Total</b>	<b>73,9 \$</b>	<b>98,6 \$</b>

<sup>(1)</sup> Se reporter à la section 11.1 pour des explications sur les chiffres comparatifs.

## 8.1 – ACTIVITÉS DES CATÉGORIES SERVICES ET ENSEMBLES

Le savoir-faire en matière d'ingénierie et de construction provient des employés de la Société pour les activités des catégories Services et Ensembles.

### 8.1.1 – INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT

PREMIER TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS  
(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)

	2013	2012 <sup>(1)</sup>
Produits provenant du secteur Infrastructures et environnement		
Services	168,5 \$	175,2 \$
Ensembles	240,4	239,3
<b>Total</b>	<b>408,9 \$</b>	<b>414,5 \$</b>
Résultat d'exploitation provenant du secteur		
Infrastructures et environnement	(29,9) \$	2,1 \$
Ratio du résultat d'exploitation sur les produits provenant		
du secteur Infrastructures et environnement (%)	(7,3 %)	0,5 %

<sup>(1)</sup> Se reporter à la section 11.1 pour des explications sur les chiffres comparatifs.

**Les produits du secteur Infrastructures et environnement au premier trimestre de 2013 se sont établis à 408,9 millions \$, soit un niveau comparable à celui de la période correspondante de 2012.**

**Au premier trimestre de 2013, la perte d'exploitation s'est établie à 29,9 millions \$, comparativement à un résultat d'exploitation de 2,1 millions \$ au trimestre correspondant de 2012. La perte d'exploitation est surtout attribuable à environ 32 millions \$ constatés au premier trimestre de 2013 pour des coûts supplémentaires dans le cadre d'un projet d'infrastructures d'envergure qui, selon la Société, n'étaient pas prévus à l'entente du projet en cause. La Société entend entreprendre des démarches pour recouvrer la valeur de ces coûts supplémentaires.**

### 8.1.2 – ÉNERGIE

PREMIER TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS  
(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)

	2013	2012 <sup>(1)</sup>
Produits provenant du secteur Énergie		
Services	92,3 \$	119,4 \$
Ensembles	277,2	202,2
<b>Total</b>	<b>369,5 \$</b>	<b>321,6 \$</b>
Résultat d'exploitation provenant du secteur Énergie	47,4 \$	31,9 \$
Ratio du résultat d'exploitation sur les produits provenant		
du secteur Énergie (%)	12,8 %	9,9 %

<sup>(1)</sup> Se reporter à la section 11.1 pour des explications sur les chiffres comparatifs.

**Au premier trimestre de 2013, les produits du secteur Énergie ont augmenté pour s'établir à 369,5 millions \$, comparativement à 321,6 millions \$ au premier trimestre de 2012, reflétant principalement une hausse du volume d'activité de la catégorie Ensembles, en partie contrebalancée par une baisse du volume d'activité de la catégorie Services.**

Au premier trimestre de 2013, le résultat d'exploitation s'est élevé à 47,4 millions \$, contre 31,9 millions \$ au trimestre correspondant de 2012, reflétant principalement une augmentation de la marge brute, attribuable à une augmentation du ratio de marge brute et à une hausse du volume d'activité dans la catégorie Ensembles, en partie contrebalancée par des frais de vente, généraux et administratifs plus élevés combinés à une baisse du volume d'activité dans la catégorie Services.

### 8.1.3 – MINES ET MÉTALLURGIE

PREMIER TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS  
(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)

	2013	2012 <sup>(1)</sup>
Produits provenant du secteur Mines et métallurgie		
Services	215,5 \$	222,3 \$
Ensembles	140,9	60,4
<b>Total</b>	<b>356,4 \$</b>	<b>282,7 \$</b>
Résultat d'exploitation provenant du secteur		
Mines et métallurgie	(2,3) \$	15,7 \$
Ratio du résultat d'exploitation sur les produits provenant du secteur Mines et métallurgie (%)	(0,6 %)	5,6 %

<sup>(1)</sup> Se reporter à la section 11.1 pour des explications sur les chiffres comparatifs.

Les produits du secteur Mines et métallurgie se sont établis à 356,4 millions \$ au premier trimestre de 2013, contre 282,7 millions \$ au trimestre correspondant de 2012, essentiellement en raison d'une augmentation du volume d'activité dans la catégorie Ensembles.

La perte d'exploitation s'est élevée à 2,3 millions \$ au premier trimestre de 2013, comparativement à un résultat d'exploitation de 15,7 millions \$ pour la période correspondante de 2012, principalement attribuable à une provision pour des coûts d'environ 17 millions \$ faisant suite à un avis de suspension reçu par la Société en mars 2013 concernant un contrat minier d'envergure, ainsi qu'à une augmentation des frais de vente, généraux et administratifs, en partie contrebalancée par une hausse du volume d'activité dans la catégorie Ensembles.

### 8.1.4 – HYDROCARBURES ET PRODUITS CHIMIQUES

PREMIER TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS  
(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)

	2013	2012 <sup>(1)</sup>
Produits provenant du secteur Hydrocarbures et produits chimiques		
Services	129,8 \$	113,6 \$
Ensembles	26,0	75,2
<b>Total</b>	<b>155,8 \$</b>	<b>188,8 \$</b>
Résultat d'exploitation provenant du secteur Hydrocarbures et produits chimiques	4,4 \$	10,2 \$
Ratio du résultat d'exploitation sur les produits provenant du secteur Hydrocarbures et produits chimiques (%)	2,8 %	5,4 %

<sup>(1)</sup> Se reporter à la section 11.1 pour des explications sur les chiffres comparatifs.

Les produits du secteur Hydrocarbures et produits chimiques se sont établis à **155,8 millions \$ au premier trimestre de 2013**, comparativement à 188,8 millions \$ au premier trimestre de 2012, reflétant principalement une diminution du volume d'activité dans la catégorie Ensembles, surtout attribuable à certains projets d'envergure en voie d'être achevés, en partie contrebalancée par une hausse du volume d'activité dans la catégorie Services.

Au premier trimestre de 2013, le résultat d'exploitation a diminué pour s'établir à **4,4 millions \$**, comparativement à 10,2 millions \$ au premier trimestre de 2012, reflétant principalement une baisse des activités de la catégorie Ensembles, combinée à une hausse des frais de vente, généraux et administratifs.

### 8.1.5 – AUTRES SECTEURS

Autres secteurs regroupe les activités de plusieurs domaines, à savoir l'agroalimentaire, les produits pharmaceutiques et la biotechnologie, l'acide sulfurique, ainsi que d'autres installations industrielles qui ne sont pas incluses dans les autres secteurs d'activité présentés précédemment.

PREMIER TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS  
(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)

	2013	2012 <sup>(1)</sup>
Produits provenant du secteur Autres secteurs		
Services	44,6 \$	38,6 \$
Ensembles	38,9	41,8
<b>Total</b>	<b>83,5 \$</b>	<b>80,4 \$</b>
Résultat d'exploitation provenant du secteur Autres secteurs	5,3 \$	4,6 \$
Ratio du résultat d'exploitation sur les produits provenant du secteur Autres secteurs (%)	6,4 %	5,7 %

<sup>(1)</sup> Se reporter à la section 11.1 pour des explications sur les chiffres comparatifs.

Les produits de la catégorie Autres secteurs se sont établis à **83,5 millions \$ au premier trimestre de 2013**, soit un niveau comparable à celui de la période correspondante de 2012.

**Le résultat d'exploitation pour le premier trimestre de 2013 a atteint 5,3 millions \$**, contre 4,6 millions \$ pour la période correspondante de 2012, reflétant essentiellement une hausse du ratio de marge brute, partiellement contrebalancée par une augmentation des frais de vente, généraux et administratifs.

## 8.2 – O&M

PREMIER TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS  
(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)

	2013	2012 <sup>(1)</sup>
Produits provenant du secteur O&M	382,9 \$	383,4 \$
Résultat d'exploitation provenant du secteur O&M	14,0 \$	9,0 \$
Ratio du résultat d'exploitation sur les produits provenant du secteur O&M (%)	3,6 %	2,4 %

<sup>(1)</sup> Se reporter à la section 11.1 pour des explications sur les chiffres comparatifs.

**Les produits du secteur O&M au premier trimestre de 2013 se sont établis à 382,9 millions \$**, soit un niveau comparable à celui de la période correspondante de 2012.

**Le résultat d'exploitation a totalisé 14,0 millions \$ au premier trimestre de 2013**, contre 9,0 millions \$ au premier trimestre de 2012, principalement en raison d'une hausse du ratio de marge brute.

## 8.3 – ICI

SNC-Lavalin fait des investissements dans des concessions d'infrastructure pour certaines infrastructures du secteur public telles que les aéroports, les ponts, les bâtiments de services publics et culturels, l'énergie, les réseaux de transport en commun, les routes et l'eau, qui sont regroupés dans le secteur ICI et décrits à la section 9.3 du rapport de gestion inclus dans le rapport financier 2012 de la Société.

### 8.3.1 – VALEUR COMPTABLE NETTE DES ICI

Compte tenu de l'effet important des ICI dans l'état consolidé de la situation financière de la Société, celle-ci fournit des informations supplémentaires à la note 4 de ses états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le premier trimestre de 2013 sur la valeur comptable nette de ses ICI, selon la méthode de comptabilisation utilisée dans l'état consolidé de la situation financière de SNC-Lavalin.

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	31 mars 2013	31 décembre 2012
ICI comptabilisés selon la méthode de la consolidation intégrale	943,0 \$	952,4 \$
ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	402,8	373,4
ICI comptabilisés selon la méthode du coût	342,7	339,0
Valeur comptable nette des ICI	1 688,5 \$	1 664,8 \$

Au 31 mars 2013, la Société estime que la juste valeur de ses ICI est bien plus élevée que leur valeur comptable nette, avec les investissements de la Société dans l'Autoroute 407 et AltaLink ayant les justes valeurs estimées les plus élevées de son portefeuille d'ICI. Les valeurs comptables nettes des investissements de la Société dans l'Autoroute 407 et dans AltaLink s'établissent respectivement à néant et à 801,1 millions \$ au 31 mars 2013.

### 8.3.2 – RÉSULTATS D'EXPLOITATION PROVENANT DU SECTEUR ICI

PREMIER TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)		
	2013	2012 <sup>(1)</sup>
Produits provenant des ICI	143,3 \$	116,5 \$
Résultat d'exploitation :		
Provenant de l'Autoroute 407	16,8 \$	14,7 \$
Provenant d'AltaLink	13,6	11,3
Provenant des autres ICI <sup>(2)</sup>	4,6	(0,9)
Résultat d'exploitation provenant des ICI	35,0 \$	25,1 \$

<sup>(1)</sup> Se reporter à la section 11.1 pour des explications sur les chiffres comparatifs.

<sup>(2)</sup> Le résultat net provenant des autres ICI est présenté déduction faite des frais de vente, généraux et administratifs de la division, des frais de vente, généraux et administratifs corporatifs alloués, ainsi que des frais de vente, généraux et administratifs de tous les autres ICI comptabilisés selon la méthode de la consolidation intégrale.

Les investissements de la Société sont comptabilisés selon la méthode du coût, la méthode de la mise en équivalence ou la méthode de la consolidation intégrale, suivant que SNC-Lavalin exerce ou non une influence notable, un contrôle conjoint ou le contrôle. La relation entre les produits et le résultat net (qui correspond au résultat d'exploitation pour les ICI) n'est pas pertinente pour l'évaluation du rendement du secteur, puisqu'une partie importante des investissements est comptabilisée selon la méthode du coût ou de la mise en équivalence, méthodes qui ne reflètent pas les postes individuels des résultats financiers de chaque ICI.

**Le résultat d'exploitation du secteur ICI s'est chiffré à 35,0 millions \$ au premier trimestre de 2013**, comparativement à 25,1 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison d'un apport plus élevé d'AltaLink, d'un dividende reçu plus élevé provenant de l'Autoroute 407 et d'apports plus élevés d'autres ICI.

## 9 – LIQUIDITÉS ET RESSOURCES FINANCIÈRES

La présente section a été préparée afin de donner au lecteur une meilleure compréhension des liquidités et ressources financières de la Société et a été structurée de la façon suivante :

- > L'examen de la **position de trésorerie nette** de la Société;
- > L'**analyse des flux de trésorerie**, qui explique comment la Société a généré et affecté la trésorerie et les équivalents de trésorerie; et
- > La présentation des **dividendes déclarés** et du **rendement des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires** de la Société (« RCPMA »).

### 9.1 – POSITION DE TRÉSORERIE NETTE

La **position de trésorerie nette** de la Société, qui est une mesure financière non définie par les IFRS, obtenue en excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie provenant des ICI et sa dette avec recours de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie, se présentait comme suit:

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	31 mars 2013	31 décembre 2012
Trésorerie et équivalents de trésorerie	949,3 \$	1 174,9 \$
Moins :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie provenant des ICI comptabilisés selon la méthode de la consolidation intégrale	9,1	17,6
Dette avec recours	348,6	348,6
<b>Position de trésorerie nette</b>	<b>591,6 \$</b>	<b>808,7 \$</b>

La **position de trésorerie nette s'est établie à 591,6 millions \$ au 31 mars 2013**, contre 808,7 millions \$ au 31 décembre 2012. Cette diminution de la position de trésorerie nette est principalement attribuable à la variation nette des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie.

### 9.2 – ANALYSE DES FLUX DE TRÉSORERIE

PREMIER TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2013	2012
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) :		
Activités opérationnelles	(78,5) \$	42,1 \$
Activités d'investissement	(221,0)	(239,5)
Activités de financement	73,1	85,3
Augmentation liée aux écarts de change découlant de la conversion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	0,8	0,3
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(225,6)	(111,8)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	1 174,9	1 231,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	949,3 \$	1 119,2 \$

La **trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisaient 0,9 milliard \$ au 31 mars 2013**, comparativement à 1,1 milliard \$ au 31 mars 2012, tel qu'il est décrit ci-dessous.

### **9.2.1 – FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES**

**Au premier trimestre de 2013, les liquidités affectées aux activités opérationnelles se sont établies à 78,5 millions \$**, comparativement à des liquidités provenant des activités opérationnelles de 42,1 millions \$ pour la période correspondante de 2012. Cet écart est principalement attribuable à :

- > des liquidités affectées à la variation des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie de 147,4 millions \$ pour le premier trimestre de 2013, comparativement à 75,6 millions \$ pour la période correspondante de 2012, reflétant essentiellement des besoins en fonds de roulement plus élevés.

### **9.2.2 – FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT**

**Les liquidités affectées aux activités d'investissement au premier trimestre de 2013 se sont établies à 221,0 millions \$**, comparativement à 239,5 millions \$ à la période correspondante de 2012. Les principales activités d'investissement ont été les suivantes :

- > L'acquisition d'immobilisations corporelles provenant d'ICI comptabilisées selon la méthode de la consolidation intégrale, pour un décaissement total de 188,4 millions \$ au premier trimestre de 2013, comparativement à 183,1 millions \$ à la période correspondante de 2012, tous deux attribuables à AltaLink, principalement pour des dépenses en immobilisations destinées à la consolidation et à l'expansion du réseau de transport d'électricité.
- > L'acquisition d'immobilisations corporelles dans le cadre des activités des catégories Services, Ensembles et O&M, pour un décaissement total de 7,5 millions \$ au premier trimestre de 2013, comparativement à 25,2 millions \$ au trimestre correspondant de 2012.

### **9.2.3 – FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT**

**Les liquidités provenant des activités de financement se sont établies à 73,1 millions \$ au premier trimestre de 2013**, comparativement à 85,3 millions \$ pour la période correspondante de 2012. Les principales activités de financement ont été les suivantes :

- > L'augmentation de la dette sans recours provenant des ICI, qui a totalisé 60,7 millions \$ au premier trimestre de 2013, comparativement à 84,5 millions \$ à la période correspondante de 2012.

- > L'émission d'actions suivant l'exercice d'options sur actions, qui a généré des liquidités de 12,2 millions \$ au premier trimestre de 2013 (302 840 options sur actions à un prix moyen de 40,23 \$), comparativement à 3,3 millions \$ au premier trimestre de 2012 (114 391 options sur actions à un prix moyen de 28,42 \$). Au 23 avril 2013, 4 103 555 options sur actions étaient en circulation. À la même date, le nombre d'actions émises et en circulation était de 151 379 822.

### **9.3 – DIVIDENDES DÉCLARÉS**

Le 8 mars 2013 et le 2 mai 2013, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel en espèces de 0,23 \$ par action, payable le 5 avril 2013 et le 30 mai 2013, respectivement, ce qui représente une augmentation de 4,5 % par rapport au dividende de 0,22 \$ par action aux périodes correspondantes de 2012.

### **9.4 – RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES MOYENS ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES**

(« RCPMA »)

Le RCPMA est une mesure financière non définie par les IFRS du rendement des capitaux propres de la Société. Le RCPMA, tel qu'il est calculé par la Société, correspond au résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin des 12 derniers mois divisé par la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires de SNC-Lavalin des 13 derniers mois, excluant les « autres composantes des capitaux propres ».

**Le RCPMA s'est établi à 13,7 % pour la période de 12 mois s'étant terminée le 31 mars 2013,** comparativement à 18,4 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

### **9.5 – INSTRUMENTS FINANCIERS**

La nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers, et la gestion connexe de ces risques, sont décrites à la note 27 des états financiers annuels consolidés audités de 2012 de la Société. Au cours des trois premiers mois de 2013, il n'est survenu aucune modification importante à la nature des risques découlant des instruments financiers, de la gestion connexe des risques et de la classification des instruments financiers. De plus, il n'y a pas eu de changement à la méthodologie utilisée pour déterminer la juste valeur des instruments financiers mesurés à la juste valeur à l'état de la situation financière consolidé de la Société.

## 10 – TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Dans le cours normal des affaires, SNC-Lavalin conclut des transactions avec certains de ses ICI. Les participations dans lesquelles SNC-Lavalin a une influence notable ou un contrôle conjoint, qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, sont considérées comme des parties liées, conformément aux IFRS.

Conformément aux IFRS, les profits intra-groupe tirés de produits provenant d'ICI comptabilisés selon les méthodes de la mise en équivalence ou de la consolidation intégrale sont éliminés dans la période où ils sont générés, à l'exception des profits réputés avoir été réalisés par l'ICI. Les profits découlant des transactions avec des ICI comptabilisés selon la méthode du coût ne sont pas éliminés, conformément aux IFRS.

Le traitement comptable des profits intra-groupe est présenté ci-dessous :

ICI	MÉTHODE DE COMPTABILISATION	TRAITEMENT COMPTABLE DES PROFITS INTRA-GROUPE
AltaLink	Méthode de la consolidation intégrale	Pas d'élimination à la consolidation dans la période où ils sont générés, puisque les transactions sont considérées comme ayant été réalisées par AltaLink en vertu de l'application de la loi par un organisme gouvernemental de réglementation indépendant.
ICI comptabilisés en vertu de l'IFRIC 12	Méthode de la consolidation intégrale	Pas d'élimination à la consolidation dans la période où ils sont générés, puisque les transactions sont considérées comme ayant été réalisées par l'ICI en vertu de l'entente conclue avec son client.
	Méthode de la mise en équivalence	Pas d'élimination à la consolidation dans la période où ils sont générés, puisque les transactions sont considérées comme ayant été réalisées par l'ICI en vertu de l'entente conclue avec son client.
Autres	Méthode de la mise en équivalence	Élimination dans la période où ils sont générés, comme réduction de l'actif sous-jacent et, par la suite, constatation sur la période d'amortissement de l'actif correspondant.
	Méthode du coût	Pas d'élimination, conformément aux IFRS.

Pour les trois premiers mois de 2013, SNC-Lavalin a constaté des produits de 160,2 millions \$ (trois premiers mois de 2012 : 151,2 millions \$) tirés des contrats avec des ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. SNC-Lavalin a aussi constaté sa quote-part du résultat net provenant des ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence de 21,3 millions \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2013 (période de trois mois terminée le 31 mars 2012 : 15,2 millions \$). Les produits intra-groupe découlant des transactions avec AltaLink d'un montant de 323,5 millions \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2013 (période de trois mois terminée le 31 mars 2012 : 146,4 millions \$) ont été éliminés à la consolidation alors que les profits sur ces transactions n'ont pas été éliminés.

Les créances clients de SNC-Lavalin provenant des ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence s'élevaient à 31,0 millions \$ au 31 mars 2013 (31 décembre 2012 : 23,3 millions \$). Les

autres actifs financiers courants de SNC-Lavalin à recevoir de ces ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence s'élevaient à 184,3 millions \$ au 31 mars 2013 (31 décembre 2012 : 172,4 millions \$). L'engagement de SNC-Lavalin restant à investir dans ces ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence était de 171,1 millions \$ au 31 mars 2013 (31 décembre 2012 : 141,5 millions \$).

Toutes ces transactions entre parties liées sont évaluées à la juste valeur.

## **11 – CONVENTIONS COMPTABLES ET MODIFICATIONS**

La Société a établi ses conventions et méthodes comptables utilisées pour la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le premier trimestre de 2013 conformément aux IFRS. Voir la note 2 afférente aux états financiers consolidés annuels audités de 2012 de la Société pour plus d'information sur les principales conventions comptables utilisées dans la préparation des états financiers, car elles restent inchangées pour le premier trimestre de 2013, à l'exception des méthodes comptables affectées par les normes et les interprétations appliquées en 2013, tel qu'il est décrit dans la section 11.1 ci-dessous.

Les hypothèses clés et les estimations adoptées par la direction en vertu des IFRS, et leur incidence sur les montants figurant aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et aux notes, ont été divulguées dans les états financiers consolidés annuels audités de 2012 de la Société et restent inchangées pour le premier trimestre de 2013, à l'exception du taux de rendement attendu à long terme des actifs des régimes de retraite, qui n'est plus utilisé pour calculer la charge nette au titre des régimes de retraite à prestations définies de la Société suite à l'application de l'IAS 19 modifié, *Avantages du personnel*, applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, tel qu'il est décrit dans la section 11.1 ci-dessous.

### **11.1 – NORMES ET INTERPRÉTATIONS APPLIQUÉES EN 2013**

Les normes et les modifications aux normes existantes suivantes ont été appliquées par la Société à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 :

- > L'IFRS 10, *États financiers consolidés* (« IFRS 10 »), remplace les directives de consolidation de l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, et le SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc*, et énonce les principes permettant de déterminer qu'une entité en contrôle une autre.

- > L'IFRS 11, *Partenariats* (« IFRS 11 »), remplace l'IAS 31, *Participation dans des coentreprises*, et le SIC-13, *Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs*, et impose une méthode unique pour la comptabilisation des participations dans des entités contrôlées conjointement.
- > L'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* (« IFRS 12 »), établit les obligations d'information exhaustives pour toutes les formes de participation dans d'autres entités, y compris dans des partenariats, des entreprises associées et des entités ad hoc.
- > L'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, regroupe toutes les dispositions des IFRS concernant l'évaluation à la juste valeur et les informations à fournir à ce sujet.
- > L'IAS 27, *États financiers individuels*, et l'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, amendées et renommées par suite de la publication des nouvelles normes IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12.
- > Modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, afin d'exiger que les entités regroupent les éléments compris dans les autres éléments du résultat global qui sont susceptibles d'être reclassés en résultat net.
- > Modifications à l'IAS 19, *Avantages du personnel*, (« IAS 19 ») afin d'éliminer l'application de la méthode dite du « corridor » ayant pour effet de différer la comptabilisation des gains et des pertes, afin d'éliminer le concept de rendement attendu des actifs, de simplifier la présentation des variations des actifs et des passifs découlant de régimes à prestations définies, et d'améliorer les informations à fournir pour les régimes à prestations définies.
- > L'International Accounting Standards Board a aussi publié une série de modifications aux IFRS comme suit :
  - Modifications à l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière* (« IFRS 1 »), relatives à l'application répétée de l'IFRS 1 et aux coûts d'emprunt.
  - Modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, relatives à la clarification des exigences en matière d'information comparative.
  - Modifications à l'IAS 16, *Immobilisations corporelles*, relatives au classement du matériel d'entretien.
  - Modifications à l'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*, relatives à l'effet fiscal des distributions aux porteurs d'instruments de capitaux propres.

- Modifications à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, relatives à l'information financière intermédiaire et informations sectorielles sur le total des actifs et le total des passifs.

À l'exception de l'IAS 19 modifié, les normes et modifications présentées ci-dessus n'ont pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la Société. La première application de l'IAS 19 modifié a été mise en œuvre selon ses dispositions transitoires et s'est traduite par une application rétrospective selon IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*. Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2012, les modifications à l'IAS 19 se sont traduites par une augmentation de la charge nette au titre des régimes de retraite à prestations définies comprise dans les «frais de vente, généraux et administratifs» au compte de résultat et par une augmentation équivalente des gains actuariels constatés à l'état du résultat global provenant de régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, avec une incidence de néant sur les résultats non distribués de la Société. Ce changement se rapporte principalement à l'élimination du rendement attendu des actifs des régimes, qui est remplacé par un taux d'actualisation appliqué au passif net au titre des prestations constituées en vertu de l'IAS 19 modifié. Les ajustements apportés aux chiffres comparatifs pour chacun des quatre trimestres de 2012 se sont traduits par une augmentation de 1,1 million \$ des frais de vente, généraux et administratifs (chaque trimestre de 2011 : 0,4 million \$) et une diminution de 0,3 million \$ de la charge d'impôt sur le résultat (chaque trimestre de 2011 : 0,1 million \$) entraînant une diminution de 0,8 million \$ du résultat net (chaque trimestre de 2011 : 0,3 million \$) et une augmentation équivalente des gains actuariels (ou une diminution équivalente des pertes actuarielles) constatés à l'état du résultat global pour chacun des quatre trimestres de 2012 et 2011, avec une incidence de néant sur les résultats non distribués de la Société.

## **11.2 – NORMES ET INTERPRÉTATIONS PUBLIÉES EN VUE D'ÊTRE APPLIQUÉES À UNE DATE ULTÉRIEURE**

La norme suivante a été publiée et est applicable par la Société pour ses exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, et l'application anticipée est permise :

- > L'IFRS 9, *Instruments financiers*, porte sur le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers.

La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

## 12 – RISQUES ET INCERTITUDES

Les risques et incertitudes, ainsi que certaines pratiques de gestion des risques de la Société, sont décrits à la section 14 du « Rapport de gestion » inclus dans le rapport financier 2012 de la Société. Il n'y a eu de changements importants ni à ces risques et incertitudes, ni à ces pratiques de gestion des risques, au cours des trois premiers mois de 2013, à l'exception de l'ajout du facteur de risque suivant :

***Si la Société est incapable de mener à bien son nouveau plan stratégique, cela pourrait avoir une incidence défavorable sur ses activités et ses résultats d'exploitation.***

*Parallèlement à la publication du présent rapport de gestion, la Société a annoncé son nouveau plan stratégique visant à renforcer ses activités de base en vue d'accroître sa rentabilité à long terme. Ce plan stratégique, décrit plus haut, présente les secteurs d'activité et les régions que ciblera la Société, ainsi que les solutions intégrées pour le modèle de concession d'infrastructure en favorisant une approche rigoureuse en matière d'investissements dans le portefeuille d'ICI. La mise en œuvre de ce nouveau plan stratégique pose différents défis, que ce soit du point de vue de la gestion ou sur les plans organisationnels, administratifs, opérationnels ou autres. Elle pourrait entre autres nécessiter le recrutement, le perfectionnement, la motivation et la fidélisation de membres du personnel talentueux, l'aliénation de certains actifs d'ICI en temps opportun ainsi que des acquisitions stratégiques dans le secteur des ressources au besoin, le tout, dans l'optique de soutenir la stratégie de croissance de la Société. Si la Société n'est pas en mesure de mener à bien une partie ou l'ensemble de son nouveau plan stratégique, ce sont ses produits, ses résultats d'exploitation et sa rentabilité qui risquent d'en subir les effets défavorables. Même si la Société parvient à mettre en œuvre ce plan, il n'est pas garanti que ses produits, ses résultats d'exploitation et sa rentabilité connaîtront une amélioration.*

De plus, à la suite du règlement intervenu entre la Société et le Groupe de la Banque mondiale annoncé le 17 avril 2013, le risque « *la Société est assujettie à des enquêtes en cours qui pourraient avoir une incidence défavorable sur ses activités, ses résultats d'exploitation ou sa réputation et qui pourraient l'exposer à des sanctions, à des amendes ou à des pénalités pécuniaires dont certaines pourraient être importantes* », énoncé dans le rapport financier de 2012 de la Société, sous « Rapport de gestion », a été reformulé ainsi :

*En février 2012, le conseil d'administration a amorcé, sous la direction de son comité d'audit, une enquête indépendante (l'« examen indépendant ») des faits et circonstances se rapportant à certains paiements qui étaient documentés (en vertu de certaines conventions présumées être des conventions d'agence, « contrats de représentation ») à l'égard de projets de construction auxquels ils ne se*

rapportaient pas et à certains autres contrats. Le 26 mars 2012, la Société a annoncé les résultats de l'examen indépendant et les conclusions et recommandations du comité d'audit s'y rapportant au conseil d'administration, et elle a fourni les renseignements connexes aux autorités pertinentes. La Société croit savoir que des enquêtes par diverses autorités sont en cours au sujet de ces renseignements, et elle continue également d'examiner les questions de conformité (y compris des questions allant au-delà de la portée de l'examen indépendant), notamment en vue de déterminer si des sommes ont été irrégulièrement versées, directement ou indirectement, à des personnes ayant un devoir fiduciaire envers la Société.

La Gendarmerie Royale du Canada (la « GRC ») mène une enquête sur la participation de la Société à des projets au Bangladesh et dans certains pays d'Afrique et, à la suite de l'enquête, des accusations ont été portées contre deux anciens employés d'une filiale de la Société en vertu de la Loi sur la corruption d'agents publics étrangers (Canada) relativement au projet bangladais.

Le 17 avril 2013, la Société a annoncé qu'un accord de règlement est intervenu concernant les enquêtes rendues publiques antérieurement par le Groupe de la Banque mondiale relatives au projet au Bangladesh et à un projet au Cambodge, qui comprend la suspension, pour une période de dix ans, du droit de SNC-Lavalin inc., une filiale de la Société, et de ses sociétés affiliées contrôlées de soumissionner et de se voir octroyer des projets financés par le Groupe de la Banque mondiale (l'« accord de règlement de la Banque mondiale »). La suspension pourrait être levée après une période de huit ans si les conditions énoncées sont pleinement respectées. Selon les conditions de l'accord de règlement de la Banque mondiale, la Société et certaines de ses filiales pourraient être autorisées à soumissionner et à se voir attribuer des projets financés par le Groupe de la Banque mondiale; elles doivent pour cela se conformer à toutes les conditions en vertu de l'accord de règlement de la Banque mondiale, y compris l'obligation de ne pas échapper à la sanction imposée. Par ailleurs, la Société devra à l'avenir collaborer avec la Banque mondiale en ce qui a trait à diverses questions de conformité en vertu de l'accord de règlement de la Banque mondiale. L'accord de règlement de la Banque mondiale n'est assorti d'aucune sanction pécuniaire.

La Société croit savoir que des enquêtes par diverses autorités sont en cours dans diverses juridictions au sujet des questions mentionnées ci-dessus et d'autres questions, notamment une enquête menée par l'autorité québécoise en valeurs mobilières, l'Autorité des marchés financiers, et des enquêtes menées par la GRC et les autorités suisses (y compris des enquêtes relatives au mandat de perquisition visant la Société exécuté par la GRC le 13 avril 2012). En outre, l'ancien chef de la direction de la Société et

*un ancien vice-président directeur de la Société ont été accusés de diverses fraudes par les autorités de la province de Québec, soi-disant en relation avec un projet mené par la Société dans la province de Québec, et ce même ancien vice-président directeur est détenu par les autorités suisses depuis avril 2012 relativement à des accusations criminelles qui pèsent contre lui, incluant des accusations de fraude.*

*La haute direction et le conseil d'administration de la Société ont dû consacrer beaucoup de temps et de ressources à ces enquêtes, à l'accord de règlement de la Banque mondiale et à des questions connexes en cours, ce qui les a éloignés et pourrait continuer de les éloigner de la gestion quotidienne des activités de la Société, et des dépenses considérables ont été et pourraient continuer d'être occasionnées relativement à ces enquêtes, notamment des honoraires importants d'avocats et d'autres conseillers. De plus, la Société et/ou d'autres employés ou anciens employés de la Société pourraient faire l'objet de ces enquêtes ou d'autres enquêtes menées par des autorités d'application de la loi et/ou des autorités de réglementation relativement aux questions susmentionnées ou à d'autres questions, ce qui pourrait exiger un engagement additionnel de temps de la part des hauts dirigeants et l'utilisation d'autres ressources ou encore la réaffectation de ressources normalement destinées à d'autres fins.*

*La Société est actuellement incapable de déterminer quand ces enquêtes seront achevées, si d'autres enquêtes sur la Société seront ouvertes par ces autorités ou d'autres autorités, ou si les enquêtes en cours seront élargies. Bien que la Société continue de coopérer avec les autorités responsables des enquêtes en cours, dans l'éventualité où des autorités de réglementation, des autorités d'application de la loi, des autorités administratives ou des tierces parties décidaient d'entreprendre des mesures contre la Société ou de lui imposer des sanctions à l'égard d'éventuelles violations de la loi, de contrats ou autres, ces mesures ou autres recours, que les violations soient réelles ou alléguées, pourraient faire en sorte que la Société soit dans l'obligation de payer des amendes ou dommages-intérêts importants, de consentir à d'autres injonctions relativement à sa conduite future, ou se voit imposer d'autres sanctions, y compris une interdiction temporaire ou permanente de participer à des projets menés par certains organismes administratifs (tel que l'accord de règlement de la Banque mondiale) ou gouvernements, ce qui pourrait avoir, dans tous les cas, une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière et les liquidités de la Société ainsi que sur le cours du marché de ses valeurs mobilières cotées en Bourse. De plus, ces enquêtes et l'issue de ces enquêtes (y compris l'accord de règlement de la Banque mondiale), ainsi que la publicité négative découlant de ceux-ci, pourrait nuire à la réputation de SNC-Lavalin et à sa capacité de faire des affaires. Enfin, les*

conclusions ou l'issue de ces enquêtes (y compris l'accord de règlement de la Banque mondiale) pourraient avoir une incidence sur le déroulement des recours collectifs mentionnés ci-dessous.

## 13 – INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LE RÉSULTAT PAR ACTION ET LES DIVIDENDES PAR ACTION)	2013		2012 <sup>(1)</sup>				2011 <sup>(1)</sup>		
	PREMIER TRIMESTRE	QUATRIÈME TRIMESTRE	TROISIÈME TRIMESTRE	DEUXIÈME TRIMESTRE	PREMIER TRIMESTRE	QUATRIÈME TRIMESTRE	TROISIÈME TRIMESTRE	DEUXIÈME TRIMESTRE	
Produits	<b>1 900,3 \$</b>	2 421,5 \$	1 975,3 \$	1 906,3 \$	1 787,9 \$	2 118,1 \$	1 779,5 \$	1 668,7 \$	
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des ICI:									
Provenant de l'Autoroute 407	<b>16,8 \$</b>	56,6 \$	14,7 \$	14,7 \$	14,7 \$	17,2 \$	13,8 \$	32,3 \$	
Provenant d'AltaLink	<b>13,6</b>	16,7	13,6	12,9	11,3	17,5	7,6	5,7	
Provenant des autres ICI	<b>4,6</b>	(2,9)	2,6	2,9	(0,9)	4,8	4,2	3,7	
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin excluant les ICI	<b>18,6</b>	23,4	83,2	1,2	41,2	36,2	98,6	60,2	
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin	<b>53,6</b>	93,8	114,1	31,7	66,3	75,7	124,2	101,9	
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	<b>0,1</b>	0,2	(0,2)	0,2	0,2	0,1	3,1	2,7	
Résultat net	<b>53,7 \$</b>	94,0 \$	113,9 \$	31,9 \$	66,5 \$	75,8 \$	127,3 \$	104,6 \$	
Résultat de base par action (\$)	<b>0,35 \$</b>	0,62 \$	0,76 \$	0,21 \$	0,44 \$	0,50 \$	0,82 \$	0,68 \$	
Résultat dilué par action (\$)	<b>0,35 \$</b>	0,62 \$	0,75 \$	0,21 \$	0,44 \$	0,50 \$	0,82 \$	0,67 \$	
Dividendes déclarés par action (\$)	<b>0,23 \$</b>	0,23 \$	0,22 \$	0,22 \$	0,22 \$	0,22 \$	0,21 \$	0,21 \$	

<sup>(1)</sup> Se reporter à la section 11.1 pour des explications sur les chiffres comparatifs.

## 14 – CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Le chef de la direction et le chef des affaires financières de la Société ont la responsabilité d'établir et de maintenir les contrôles et procédures de communication de l'information de la Société ainsi que le contrôle interne à l'égard de l'information financière, tels qu'ils sont définis dans le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Le chef de la direction et le chef des affaires financières ont conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, des contrôles et procédures de communication de l'information pour fournir l'assurance raisonnable que :

- > L'information importante relative à la Société leur est communiquée par d'autres personnes, en particulier pendant la période où les documents intermédiaires sont établis; et
- > L'information qui doit être présentée par la Société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports que la Société dépose ou transmet en vertu de la législation

en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation.

Le chef de la direction et le chef des affaires financières ont également conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, le contrôle interne à l'égard de l'information financière pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Il n'y a eu aucune modification apportée au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au cours de la période commençant le 1er janvier 2013 et se terminant le 31 mars 2013, qui a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.